

ÉTÉ 2024

POIROUX INFOS

Le mot de Madame le
Maire

Le monde bouge, la société évolue mais nos valeurs doivent se recentrer sur l'essentiel !

Fédérer, rassembler, partager, sont des mots qui doivent retrouver du sens dans nos vies et dans notre quotidien à tous.

Réapprendre la tolérance et permettre le vivre ensemble...

Nous essayons de répondre aux attentes de nos concitoyens et d'initier des projets susceptibles d'intérêts, mais tout n'est pas possible à réaliser...

Mais nous restons à votre écoute pour en parler ensemble et ainsi comprendre les motifs de nos décisions.

Votre conseil municipal travaille sur d'autres projets pour le bien-être de tous et l'amélioration de notre cadre de vie...

En attendant, nous vous invitons à profiter des prochains événements festifs, prévus par notre tissu associatif

Bon été à tous

Annie RENOUF et l'équipe municipale



Vendredi 7 Juin

à partir de 19 h 30

Concert

de la commune

avec « Les Mains dans les Poches »

Grillades et buvette
avec l'association Les Bienfêteurs

(Jardin de la mairie)



Samedi 13 juillet

à partir de 19 h00

Feu d'Artifice

Avec Sono Events 85

Buvette et
Restauration sur place
avec l'association
Vendée Arménie

(Terrain des sports)



CALENDRIER DES FÊTES 2024

JUIN :

- **Samedi 8 :** Tournoi de Molky- Moules frites le soir
- **Vendredi 28 :** Fête de l'école – Concert Zéphyr Ka – CPE

JUILLET :

- **Dimanche 7 :** Concours de Float tube - AAPPMA
- **Samedi 13 :** Feu d'artifice – Commune et Assoc. Vendée Arménie
- **Samedi 13 :** Tournoi en double – Tennis
- **Samedi 20 :** Vide-Grenier – Club de l'Amitié

JUILLET/AOUT :

- **Les mercredis** de l'abeille Bizzbee et **les jeudis** des petites bêtes – Folie de Finfarine

OCTOBRE :

- **Vendredi 4 :** Concours de palets – Tennis
- **Marche de la Joséphine** – Commune (*date à déterminer*)
- **Jeudi 31 et 1^{er} novembre :** Les nocturnes d'Halloween – Folie de Finfarine

NOVEMBRE :

- **Samedi 2 :** Bourse aux jouets – La Volonté des Femmes
- **Lundi 11 :** Cérémonie – UNC
- **Samedi 23 :** Marché de Noël – Centre bourg
- **Vendredi 29 :** Téléthon – Salle le Payré

Elections Européennes le 09 juin

Le bureau de vote est
ouvert de
08 h à 18 h 00

N'oubliez pas votre
pièce d'identité qui
est obligatoire pour
voter

Terrains à vendre

2 lots viabilisés au
lotissement
les Combes 2

1 lot de 220 m² :
30 000 €

1 lot de 315 m² :
40 000 €

Centre de loisirs

Ne pouvant ouvrir son propre centre de Loisirs, la commune a signé trois conventions avec La Boissière des Landes, Moutiers les Maufaits et Grosbreuil. Grâce à ces conventions, les parents bénéficieront des tarifs résidents, La différence tarifaire sera prise en charge par la commune. Les inscriptions sont possibles dès maintenant auprès de ces 3 centres de loisirs.

LA MAM

La Maison d'Assistants Maternels est désormais hors d'eau et hors d'air.

Les travaux devraient être terminés courant octobre et la Mam devrait ouvrir début janvier 2025. Elle pourra accueillir 12 enfants de 0 à 3 ans sous la surveillance d'assistants maternels agréés.



EXTENSION DE LA MAIRIE

Les travaux d'extension de la mairie sont en cours, la toiture est terminée et les ouvertures vont être posées. La réception de chantier est prévue fin d'octobre.

Les travaux d'aménagement de la placette et d'accès à la salle de Conseil Municipal, seront réalisés dans la continuité.



TERRAINS DE PETANQUE



2 terrains de Pétanque seront créés dès Juillet dans le Jardin, place de la Mairie.

Ils seront ouverts à tous et en libre accès.

Que vous soyez un joueur débutant ou expérimenté, vous pourrez profiter de ces espaces pour jouer en famille ou entre amis.

CRÉATION D'UN SENTIER EN BAS DE LA MARPA

Afin de relier la rue de la Burelière à la rue du Stade, un cheminement sera créé pour les piétons et les vélos en juillet prochain.

Cette liaison sécurisée entre le nord et le centre du bourg, facilitera l'accès à l'école, à la Médiathèque et au pôle sportif et terrain de jeux.

LE SENTIER DE LA MADELEINE

L'appel d'offres va paraître en juin sur la plateforme des marchés publics en ligne pour un démarrage des travaux en Septembre ou en Octobre.

Ce sentier et sa passerelle en bois permettront la liaison entre le chemin menant au lac et le chemin des écoliers

LA MEDIATHÈQUE

Prenez le temps de faire le tour des rayons, de choisir un livre, de feuilleter un magazine, de lire une bande dessinée.

Les bénévoles seront là pour vous accueillir, vous conseiller et vous guider...

C'est l'occasion aussi de croiser des personnes et d'échanger.

Beaucoup d'animations et ateliers sont réalisés régulièrement.

La médiathèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h

Inscription gratuite sur place

**NOUVEAU
A POIROUX**

SUPERETTE API

API est une enseigne au service du monde rural, ouverte 7J/7 et 24H/24 avec plus de 700 références (produits frais, légumes, surgelés, droguerie etc.) à prix supermarché.

Votre demande de QR code ou carte d'accès sur :

« api-masuperette.fr »

**Ouverture
le 06 juin 2024**

LE MARCHÉ DE NOËL 2024

Notre marché de Noël 2024 aura lieu le **Samedi 23 NOVEMBRE 2024**
Il se tiendra en plein air, place de la Mairie.

Les différents exposants vous proposeront des produits régionaux ou artisanaux, des créations et des idées de cadeaux ...

Sous les illuminations, vous trouverez également de quoi vous restaurer ou boire le traditionnel vin chaud grâce aux associations communales

Vous êtes intéressés pour exposer ? N'hésitez pas à contacter la mairie

Tennis

Les courts de Tennis situés au terrain des sports sont réservables sur le site 7smash.fr ou bien auprès de Mr DUPAS au 06 50 78 78 21

Pêche – lac de Finfarine

Vous pouvez acheter vos cartes de pêche auprès du Bar Tabac la Source, place de la mairie ou bien sur le site internet <https://federation-peche-vendee.fr/>

**OUVERTURE D'UNE
BOULANGERIE « LE
PAIN DE MARCEL » à
la Menulière**

Pain cuit au feu de bois, méthode de panification à l'ancienne

**Ouverture
le 15 juillet 2024**

Inscription au groupe scolaire les Petits Pérusiens

Pour inscrire vos enfants au groupe scolaire :
Contact : Tiphaine Michot, Directrice
au 02 51 96 22 56
Ou par mail : ce.0850429e@ac-nantes.fr

La municipalité souhaite une joyeuse retraite bien méritée à Pascale DUBOIS, agent d'entretien à la mairie, à l'école, à la médiathèque, à la salle etc. depuis 23 ans. Merci Pascale





La folie de finfarine

Cet été, explorez le grand monde des petites bêtes, à la découverte du rôle des abeilles dans la préservation de notre biodiversité, avec nos Happy-culteurs ! Vous en resterez bouche –bzzée !

A découvrir en 2024 :

◆ **Les abeilles sauvages** : dans la prairie fleurie, découvrez de nouvelles photos sur ces abeilles solitaires dont on dénombre plus de 950 espèces en France. Sous le kiosque en bois, un jeu de reconnaissance vous invite à découvrir ces fabuleux petits insectes.

Programme de l'été:

Ouvert tous les jours de 10h30 à 19h00 du 1 juillet au 30 août.

◆ **Les animations tous les jours :**

● **Atelier fabrication de bougies en cire d'abeille (3€/atelier)**

● **Visite guidée : Le miel et les abeilles avec l'ouverture de la ruche et la dégustation du miel**

◆ **Mercredis de l'abeille**

Tous les mercredis à partir du 10 juillet

◆ **Jeudis des petits bêtes**

Tous les jeudis à partir du 18 juillet

Pour connaître les horaires des animations, consultez notre site internet www.finfarine.fr

Si vous visitez le site plusieurs fois dans l'année, n'hésitez pas à acheter la carte "Pass Annuel" à l'accueil : Adulte : 20€ / Enfant (4 à 15 ans) : 13 €

**1 Entrée Gratuite
Offerte**

**Valable jusqu'au 2
novembre 2024**

**Coupon à découper
et à présenter à
l'accueil**

**(Dans la limite de 1
par famille)**

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement de la population aura lieu en janvier-février 2025.

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, du lundi au vendredi
- De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les samedis ;
- De 10 h à 12 h, les dimanches et jours fériés.



Tous les jeunes de 16 ans, domiciliés dans la commune, doivent se faire recenser en mairie, le trimestre de leur anniversaire afin d'être convoqué à la journée du citoyen. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire, passer des examens scolaires etc...

LES LOCATIONS MEUBLEES DE TOURISME

Tous les meublés de tourisme, classés ou non sont déclarables en mairie contre récépissé ou sur le site « service public », CERFA n°140004*04. La taxe de séjour est due du 15 juin au 15 septembre de chaque année.